

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2014/42

Objet : Adhésion à l'Agence départementale de développement économique et touristique des Hautes-Alpes

L'an deux mille quatorze, le 16 décembre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 16 décembre 2014

Date de convocation :
Le 24 novembre 2014

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 12

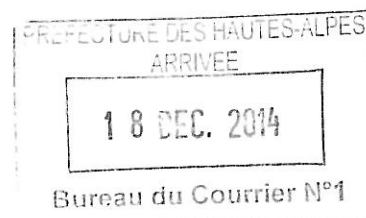
Vote(s) pour 12

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Christine MAXIMIN

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA



Etaient présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **Mme Catherine SAUMONT**, Vice Présidente ; **M. Bernard ALLARD LATOUR**, Vice Président ; **M. Christian DURAND**, Rapporteur du Budget ; **Mme Valérie GRECARD** Secrétaire ; **M. Marc AUDIER**, Conseiller Syndical suppléant de Chantal EYMEOD ; **Mme Christine MAXIMIN** Conseiller Syndical suppléant de Jean Pierre GANDOIS ; **M. Jean BERNARD** Conseiller Syndical ; **M. Pierre VOLLAIRE** Conseiller Syndical ; **M. Robert FRAYSSINES**, Conseiller Syndical ; **M. Henri ANDRJEVSKI**, Conseiller Syndical ; **M. Richard SIRI**, Conseiller Syndical ;

Etaient représentés :

Mme Chantal EYMEOD par M. Marc AUDIER
M. Jean Pierre GANDOIS par Mme Christine MAXIMIN

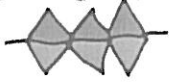
Etaient invités : M. Raymond HONORE et M. Daniel BOSQUET, Conseiller syndical suppléant

M. GAMBODEAU Maire de Pontis ; M. Bernard ADAM, CSLG et Mme Laurence CRISCUOLO (Technicienne Communauté de communes de l'Embrunais).

Exposé des motifs :

Le Président rappelle l'initiative du conseil général des Hautes-Alpes pour réorganiser ses moyens de mise en œuvre d'une nouvelle politique de développement sur son territoire. Dans ce contexte, le conseil général a décidé la création d'une nouvelle Agence départementale de développement économique et touristique, en remplacement du comité départemental du tourisme (CDT), de Hautes-Alpes Développement (HAD) et du service « Tourisme » intégré à la collectivité départementale.

Cette Agence, portée sous la forme juridique d'un groupement d'intérêt public (GIP), donne la possibilité au S.M.A.D.E.S.E.P. d'être associé en tant que membre à part entière, au titre de la catégorie « Organismes, fédérations et syndicats professionnels ».



Le Président constate le rôle essentiel que l'Agence devra assumer en termes de développement économique départemental, comme la place singulière que recouvre Serre-Ponçon au sein de ce même développement. Dans ces conditions, il propose à l'assemblée de pouvoir soutenir l'adhésion du S.M.A.D.E.S.E.P. à ce GIP, en approuvant ce jour la convention constitutive de l'Agence départementale de développement économique et touristique des Hautes-Alpes.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- Les statuts du Syndicat Mixte modifiés par arrêté préfectoral n°2003-276-1 ;
- La convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public relatif à l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes ;

CONSIDERANT :


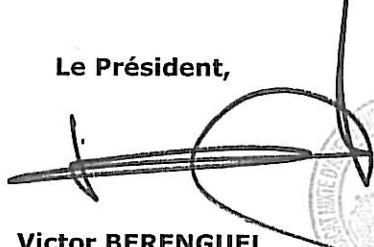
- L'intérêt manifeste du S.M.A.D.E.S.E.P. à devenir membre de l'Agence départementale ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, en date du 16 décembre 2014 :

- **APPROUVE** la convention constitutive de l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes ;
- **INVITE** le Président à formaliser l'adhésion du S.M.A.D.E.S.E.P. à ce Groupement d'Intérêt Public
- **Le DELEGUE** pour représenter l'établissement public au sein de l'Agence Départementale.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le Président,



Victor BERENGUEL

rendu exécutoire
certifié déposé
en préfecture
le président. le 18/12/2014.

